

COMPTE RENDU

Présents : Monsieur MOREZ Yannick, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Monsieur CHERAUD Roch, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur GENTES Hervé, Madame BOUSSEAU Marie-Line, Monsieur EMPROU Jean-Michel, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame KERGREIS Emilie, Madame PACAUD Dorothee, Monsieur RICOUL Gildas, Madame BOUCHEREAU Laure, Monsieur LASSAVE Jean-Marc, Madame LARDEUX Emmanuelle, Madame BEZZI Stéphanie.

Excusés : Madame MELLERIN Noëlle, Madame DE FOUCHER Béatrice, Madame PIERRAT Angélique.

I – ETUDE DES DECISIONS DE BUREAU

1 – **Décision de Bureau** : Services de téléphonie UCaas – Attribution du marché. **Accord Unanime**. La société Nxo France a été retenue pour un montant de 293 6065.20€HT. La durée du marché est de trois ans ferme avec un maximum à 400 000€HT et renouvelable une fois pour un an avec un maximum de 120 000€HT.

2 – **Décision de Bureau** : Convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes. **Accord Unanime**. Adhésion de la CCSE au groupement de commandes pour la mise à disposition d'une solution unique d'environnement numérique de travail au profit des écoles du territoire Sud-Estuaire. La durée du marché issu de ce groupement sera de 48 mois à compter de la notification.

3 – **Décision de Bureau** : Ressources Humaines – Modification de poste pour le service secrétariat général. **Accord Unanime**. Suite au recrutement d'un agent en détachement de la fonction publique hospitalière, il convient de modifier le poste au sein du service en un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet au lieu de 2^{ème} classe.

4 – **Décision de Bureau** : Demande de subventions – Etude Pré-Opérationnelle OPAH-RU sur Paimboeuf. **Accord Unanime**. Cette étude d'un montant de 55 100€HT, peut faire l'objet de financement de la part de l'ANAH et de la Banque des Territoires à hauteur de 80%, soit 44 080€HT.

5 – **Décision de Bureau** : Travaux de réhabilitation des locaux du siège de la Communauté de Communes Sud-Estuaire – Attribution des lots 4,7 et 9. **Accord Unanime**. Les lots sont attribués de la manière suivante :

- Le lot n° 4 – Menuiseries extérieures aluminium est attribué à ATLANTIQUE OUVERTURES 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE pour un montant de 98 352,00 € HT, soit 118 022,40 € TTC,
- Le lot n°7 – Plafonds suspendus est attribué à PLAFISOL – 44120 VERTOU pour un montant de 14 238,94 € HT, soit 17 086,74 € TTC,
- Le lot n°9 – Electricité Courants forts et faibles est attribué à AM3I PLUS – 44320 SAINT VIAUD pour un montant de 73 900,00 € HT, soit 88 680,00 € TTC.